

Comment redynamiser nos centres-villes et nos centres-bourgs ?

Déclaration du groupe de l'Artisanat

Après des décennies durant lesquelles des politiques publiques ont conduit à vider de leurs habitants, de leurs services et de leurs commerces les centres de très nombreuses petites villes et bourgs ruraux, un revirement s'opère, ces dernières années, autour d'une nouvelle politique d'aménagement du territoire.

C'est ainsi que les programmes « Action cœur de ville », et plus récemment « Petites villes de demain », visent à encourager et accompagner les élus locaux dans la redynamisation de leurs territoires et de leurs centres en particulier.

La mobilisation des outils liés à ces programmes suppose que soit élaboré un « projet de territoire » sur les transitions à mettre en oeuvre.

L'Avis passe en revue les divers enjeux à prendre en compte pour contribuer à la réussite de tels projets.

Il appelle à élaborer un diagnostic avec les habitants et tous les acteurs locaux, afin d'identifier les difficultés comme les atouts du territoire puis de définir des objectifs partagés et des priorités. Cette méthode nous semble essentielle pour créer une vraie mobilisation autour du projet.

L'Avis souligne également la nécessité d'un projet global visant à rendre au centre son attractivité pour à la fois se loger, y travailler, y consommer, mais également pour y trouver des espaces de convivialité ou de bien-être pour tous les âges.

Pour cela, il appelle à aborder l'urbanisme dans toutes ses dimensions, avec une vision à 360 degrés permettant d'envisager tant les rénovations, les transformations que les réhabilitations à mener. Le but étant de répondre aux besoins en logements, en locaux d'activités, en lieux de rencontre et de loisirs, mais aussi de revaloriser le patrimoine architectural, culturel ou gastronomique qui fait l'identité locale. La conception ou l'adaptation de locaux d'activité, sans oublier la question du montant de leurs loyers, sont par exemple essentielles pour répondre au problème de la vacance commerciale.

L'Avis insiste également sur l'importance de prendre en compte la dimension économique dans les projets de redynamisation. Nous approuvons pleinement, car une politique centrée sur le logement et les équipements ne saurait suffire à redynamiser durablement un centre. Soulignons à ce titre que, lors des dernières élections municipales, les enquêtes ont montré que la présence de commerces de proximité était un critère majeur de l'attractivité d'un centre-ville pour ses habitants.

Nous saluons donc les préconisations visant à promouvoir l'implantation, la transmission et le développement des activités commerciales et artisanales, en s'appuyant sur les chambres consulaires qui peuvent apporter leurs connaissances sur les besoins en termes de locaux, de stationnement, de flux de circulation, mais aussi leur accompagnement à la numérisation de ces activités pour améliorer leur visibilité et leur capacité à répondre aux attentes nouvelles des consommateurs.

La crise sanitaire a montré que nos concitoyens étaient de plus en plus en recherche d'une meilleure qualité de vie que peut leur apporter une installation dans une petite ville ou un bourg rural, et le télétravail facilite désormais ce choix. Cela ouvre ainsi de réelles opportunités pour la revitalisation des centralités de nombreux territoires, à condition que les élus locaux puissent compter sur un soutien durable des politiques publiques en ce sens.

Le groupe de l'Artisanat a voté pour cet Avis.